Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Brie



- **)** 07 88 27 62 22
- www.cptsdelabrie.fr

SPORT-SANTÉ

MODÈLE DE CONSULTATION ET PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE AU DIABÈTE DE TYPE 2

Dr DEMAY Jonathan Pôle de santé des Tilleuls Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

Les contre-indications à l'Activité Physique Adaptée (APA):

- Antécédent médical récent / non stabilisé de cardiopathie ischémique ou rythmique
 => Avis cardiologique avant prescription d'APA
- Rétinopathie diabétique non traitée ou traitée récemment => contre-indication à l'APA d'intensité élevée et/ou intégrant des Valsalva
- Hypertension artérielle (HTA) non contrôlée => contre-indication à l'APA d'intensité élevée et/ou intégrant des Valsalva
- Insuffisance Rénale Chronique (IRC) sévère => contre-indication à l'APA d'intensité élevée et/ou intégrant des Valsalva
- Syndrome dysautonomique sévère => contre-indication à l'APA d'intensité élevée et/ou intégrant des Valsalva
- Mal perforant plantaire => contre-indication temporaire à l'APA avec mobilisation des
 2 membres inférieurs
- Traitement insulino-sécréteur / insuline => Surveillance AVANT / PENDANT / APRÈS
 l'activité physique de la glycémie capillaire

Algorithme de prescription:



Mon patient a-t-il présenté récemment une cardiopathie (ischémique ou rythmique)?

oui => avis cardiologie avant prescription APA

non => Question suivante



Type d'Activité physique envisagée?

Haute Intensité => Avis cardio et EE => OK => Recherche d'un syndrome dysautonomique / IRC / HTA non contrôlée / Retinopathie non traitée ou traitée récemment

Faible intensité ou intensité modérée : => Question suivante



Mon patient est-il traité par insuline ou médicament hypoglycémiant (insuline / sulfamides)?

Oui => Avis d'un diabètologue avant prescription d'AP

Non => Question suivante



Présence de mal perforant plantaire?

Oui => Contre-indication à la pratique d'AP avec mobilisation intense des 2 membres inférieurs

Non => question suivante



Examen clinique :
Constantes (PA / FC de repos)
+ Auscultation cardio pulmonaire
+ Pouls périphériques
+ Examen des pieds



Examen normal?

Oui => Rédaction de l'ordonnance

Non => Prise en charge médicale spécifique avant prescription d'AP

Prescription Type en précisant:

Nom et prénom du prescripteur

Nom et prénom du patient (éventuellement date de naissance)

Date de la prescription

Durée de la prescription (3 à 6 mois renouvelables)

Effecteur(s) de la prescription: professionnels de santé ou professionnels et personnes qualifiés à savoir enseignant APA-S, éducateurs sportifs formés au sport-santé

Type d'AP prescrite et son intensité : => Activité physique de faible / moyenne / haute intensité

=> Activité physique d'endurance et/ou renforcement musculaire (cf classification de Mitchell)

Objectifs de la prescription d'AP (améliorer le contrôle du diabète / perte de poids / diminution des facteurs de risques cardiovasculaires)

Tableau S05-P03-C11-I Classification des sports de Mitchell en fonction de leurs contraintes dynamiques et statiques.

Dynamique Statique	A Faible (< 40 % VO ₂ max)	B Moyenne (40-70 % VO ₂ max)	C Forte (> 70 % VO ₂ max)
II. Moyenne (20-50 % FMV)	Tir à l'arc Plongée sous-marine ⁽²⁾ Automobilisme ^(1,2) Motocyclisme ^(1,2) Équitation ^(1,2)	Sprint, sauts (athlétisme) ⁽¹⁾ Patinage artistique ⁽¹⁾ Football américain ⁽¹⁾ Rugby ⁽¹⁾ Surf ^(1,2) Natation synchronisée ^(1,2)	Basket-ball Handball Hockey sur glace ⁽¹⁾ Ski de fond (<i>skating</i>) ⁽¹⁾ Course à pied moyenne distance Natation ⁽²⁾
III. Forte (> 50 % FMV)	Lancers, haltérophilie ⁽²⁾ Gymnastique ^(1,2) Luge ^(1,2) Voile, planche à voile ^(1,2) , ski nautique ^(1,2) Escalade Sports de combat	Lutte Body-building Ski alpin ^(1,2) , surf des neiges ^(1,2) Skateboard ^(1,2)	Canoë-kayak, aviron Boxe ⁽¹⁾ , décathlon ⁽¹⁾ Cyclisme ⁽¹⁾ , triathlon ⁽¹⁾ Patinage de vitesse ⁽¹⁾

Ce tableau aide à guider un patient cardiaque dans son choix de pratique sportive.

(1) Sports présentant un risque marqué de collision.

(2) Sports présentant un risque en cas de cardiopathie à risque de syncope.

FMV: force maximale volontaire; VO2 max: consommation maximale d'oxygène.



Ordonnance Type DT2:

Dans le cadre du dispositif Sport Santé pour les diabétiques de type 2, faire réaliser par un professionnel qualifié en activité physique adaptée :



